



**CORNU Philippe**  
**Président de l'ADCMBA**  
329, rue Basse  
62600 GROFFLIERS  
Téléphone (mobile) 06 76 64 32 68  
cornufifi@aol.com

Le 27 Octobre 2025

Monsieur le Préfet  
du Pas de Calais

Objet : Situation de la Rive Nord de l'Estuaire de l'Authie

Monsieur le Préfet,

Depuis de nombreuses années notre association, créée il y a 15 ans, observe, suit et alerte sur l'érosion que subit l'ensemble de la rive Nord de l'estuaire de l'Authie. Force est de constater qu'à part de nombreuses réunions, études et discussions incessantes sur le sujet, peu de travaux efficaces ont été mis en œuvre et la situation alarmante signalée à de multiples reprises ne fait qu'empirer.

Je ne doute pas que vos services vous informent régulièrement sur cette situation, aussi je me permets, aujourd'hui, d'attirer votre attention sur la situation aux lieudits le bois des sapins et au coude de la digue de la Molière attaquée par l'Authie.

Nous entrons dans la saison automnale et hivernale avec des tempêtes qui présentent un risque élevé de brèches importantes au niveau du cordon dunaire et de la digue de la Molière. En fonction des circonstances, un nombre important d'habitants est directement menacés par une submersion marine (de 8000 à 12 000 personnes selon les études PAPI).

Au niveau du Bois des Sapins l'érosion du cordon dunaire continue inexorablement, la rangée de big bags posés en 2015 en retrait du trait de côte est maintenant directement en première ligne et disparaîtra totalement à brève échéance. Nous pensons qu'il faut agir rapidement pour renforcer le cordon dunaire dans cette zone pour éviter une brèche qui provoquerait une inondation jusqu'à la digue retro littorale mise en place en 2021. Il faut à tout prix maintenir la cohérence du système de protection basée sur un cordon dunaire en première ligne et une digue retro littorale en deuxième rang.

Au niveau de la digue de la Molière, la situation est beaucoup plus grave. C'est la digue devant contenir la marée qui est directement impacté par l'érosion de l'Authie et des courants de marée. Sans érosion la marge(en hauteur d'eau) à cet endroit n'est que de 20cm par forte marée, en cas d'effondrement de cette digue la brèche s'agrandirait très rapidement en provoquant une inondation importante des terres situées en contrebas et des habitations à proximité (rue de la Madelon et rue de la Molière) sans préjuger de l'ampleur que pourrait prendre ce phénomène lors d'une tempête par fort coefficient de marée !!!!

Depuis 3 années que cette érosion est connue et malgré les réunions qui ont traités de ce sujet, aucune mesure concrète n'a été mise en œuvre. La tempête Benjamin n'a pas arrangé les choses et les riverains sont très inquiets pour la suite des événements.

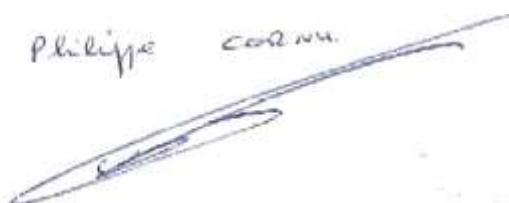
Dans ce contexte tempétueux, les prochaines marées des 5 et 6 novembre avec des coefficients de 104/106 provoquent une vive inquiétude des habitants du secteur accompagnée d'une incompréhension totale devant les mesures environnementales qui entravent un processus décisionnel rapide nécessaire à la protection des biens et des personnes.

La mise en place de solutions d'attentes s'impose dans l'immédiat pour protéger les riverains et rassurer l'ensemble de la population sans pour autant retarder la réalisation des travaux pérennes que nous attendons depuis 10ans !!!!

s

Les riverains sont très inquiets de la situation et attendent des mesures concrètes et visibles. Les intérêts de l'État, des collectivités territoriales et de la population concernée sont les mêmes dans cette opération : Évitons un drame humain et économique sur nos côtes tant qu'il est encore temps !

Me tenant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées



Philippe Corneau